

Verlaine tire plusieurs fois sur Rimbaud - 1/3

Bruxelles, 1873. Une chambre d'hôtel dans la vieille ville. Deux poètes se retrouvent pour une ultime tentative de réconciliation. Mais VERLAINE, à son habitude, a trop bu et c'est le drame. Il tire en direction de RIMBAUD qu'il blesse au poignet. C'est le début pour VERLAINE d'une chute irrémédiable...

A Londres, le jeudi 3 juillet 1873, Paul VERLAINE et Arthur RIMBAUD, après une cohabitation pour le moins houleuse et agitée, s'étaient abominablement disputés pour un motif absurde et dérisoire. VERLAINE, revenant de faire le marché et ramenant un poisson qui les chaleurs de juillet avaient rendu un peu trop odorant, s'était vu traité de "bobonne" par RIMBAUD. Sur le champ il quitte Londres. Mais dès qu'il est arrivé à Bruxelles et qu'il s'est installé à l'Hôtel liégeois, dans un quartier de la gare du Nord, VERLAINE se lance épistolièrement dans les pires chantages, grandiloquents et théâtraux : je me tue si dans trois jours ma femme ne revient pas avec moi... Ou si toi, tu ne reviens pas. RIMBAUD résiste, répond durement. Et VERLAINE ennuyais toutes ses connaissances bruxelloises en les entretenant d'abord de son probable suicide, puis de son possible engagement dans les rangs des volontaires républicains espagnols. A 8 h 38, le 8 juillet, VERLAINE envoie à RIMBAUD un télégramme qui sera reçu à Londres à 10 h 16 : "Volontaire Espagne viens ici Hôtel liégeois blanchisseuse manuscrits si possible". Or RIMBAUD que la précédente lettre de VERLAINE avait laissé de marbre va céder à l'appel du télégramme. Il faut dire que la veille il lui avait lui-même envoyé de son côté une lettre encourageante où il tentait de rassurer Paul en lui expliquant que tous ses livres et manuscrits étaient en sûreté, qu'au total rien d'irréparable n'avait été commis, qu'il était possible de tout recommencer.

Quand RIMBAUD arrive dans la soirée du mardi 8 juillet, les deux amis changent d'hôtel, peut être à l'initiative de RIMBAUD parce qu'il n'a pas envie de réactiver certains souvenirs pénibles de l'été précédent (quand Mathilde, la femme de Paul, et sa mère avaient débarqué et emmené le poète), peut être à celle de VERLAINE parce que Mathilde connaissait l'adresse de l'Hôtel liégeois et que, maintenant qu'il était en compagnie d'Arthur, il ne tenait plus à voir débarquer à l'improviste sa trop légitime épouse. Avec madame VERLAINE (rappelée à la rescousse par son fils), ils s'installent dans le centre ville, au coeur du vieux Bruxelles, à proximité de la Grand-Place, dans un hôtel-restaurant, *A la ville de Courtrai*, au numéro 1 de la rue des Brasseurs.

Et comment ne pas remarquer qu'ils ne louent pas trois chambres, mais deux chambres, qui de plus sont communicantes, au premier étage ? C'est à dire qu'avec une certaine impudeur, une certaine impudence ils font de madame VERLAINE mère, le témoin privilégié de leur liaison ! Mais après tout VERLAINE ne rêvait-il pas d'une semblable légitimation de ses amours par la présence maternelle ?

Une liaison impossible

Le mercredi soir, VERLAINE une fois de plus boit outre mesure. Néanmoins, le lendemain, ce funeste jeudi 10 juillet, il se lève de bon matin, vers six heures, et se rend dans une armurerie, la maison Montigny, située au centre de la ville, dans les galeries Saint-Hubert. Pour vingt-trois francs il y achète à M. LEROY, l'associé de Montigny, un pistolet de sept millimètres ainsi qu'une boîte de cinquante cartouches. Il s'en fait expliquer le fonctionnement et, peu après, il charge son arme dans un estaminet, rue des Chartreux, où il était allé rencontrer un ami. Il est d'ailleurs plus que probable que ce fut pas le seul estaminet dans lequel il entra ce matin-là : il avait besoin de larges rasades pour poursuivre son plan. Il faut bien reconnaître que VERLAINE agit d'une façon très concentrée et très organisée, conformément à son programme. Rien de plus inquiétant que ce caractère méthodique des gestes de VERLAINE. Mais comment déterminer si toute cette violence devait être déchargée sur l'autre ou sur lui-même ? Veut-il menacer Arthur ou donner corps à son chantage au suicide ? Vers midi il rentre à l'hôtel, ivre bien sûr et surexcité. Il montre à RIMBAUD le pistolet qu'il vient d'acheter, puisque aussi bien tout ce qu'il fait n'a d'intérêt qu'en présence de ce témoin privilégié. Lorsque Arthur lui demande ce qu'il compte en faire, VERLAINE répond en plaisantant : "C'est pour vous, pour moi, pour tout le

Verlaine tire plusieurs fois sur Rimbaud - 2/3

monde !" Ce qui ne les empêche pas d'aller ensemble à la Maison des Brasseurs, un café de la Grand-Place, où ils discutent, mangent peut-être, boivent assurément. En début d'après-midi ils rejoignent leur hôtel. Nul doute qu'à la Maison des Brasseurs Arthur et Paul avaient longuement évoqué le possible ou impossible avenir de leur liaison. Et il est fort probable que la discussion dut rapidement s'envenimer car si RIMBAUD semble être arrivé avec les meilleures intentions (pour autant que les "meilleures intentions" puissent être véritablement rimbaldiennes, mais son dernier courrier prouve qu'il n'était pas hostile à leurs retrouvailles), il déchantait quand il constata l'état de surexcitation de son ami. "Il était comme fou", ne cessera-t-il de répéter dans ses dépositions. Qui plus est la présence de madame VERLAINE devait prodigieusement l'énerver et l'agacer. De retour à l'hôtel, VERLAINE fait encore monter la tension. De plus en plus excité par les liqueurs qu'il descend régulièrement, il s'acharne pour convaincre RIMBAUD de ne pas retourner à Paris. Mais Arthur ne veut rien savoir, demeure inébranlable, réclame même de l'argent à madame VERLAINE pour payer son voyage. C'est sans doute la provocation de trop.

Si l'on se fie au récit de RIMBAUD tel qu'il figure dans sa déposition faite le 12 juillet devant le juge d'instruction, VERLAINE excédé ferme alors à clé la porte de la chambre qui donne sur le palier et s'assied sur une chaise contre cette porte. Sans doute veut-il signifier très physiquement à RIMBAUD, en l'enfermant, qu'il ne doit pas partir. Et voici le moment crucial de l'histoire, toujours dans la version RIMBAUD : "J'étais debout, adossé contre le mur d'en face. Il me dit alors : "Voilà pour toi, puisque tu pars" ou quelque chose dans ce sens ; il dirigea son pistolet sur moi et m'en lâcha un coup qui m'atteignit au poignet gauche ; le premier coup fut presque instantanément suivi d'un second, mais cette fois l'arme n'était plus dirigée vers moi, mais abaissée vers le planchet".

La première balle a atteint RIMBAUD au poignet gauche, et au bruit des coups de feu, à la vue du sang, VERLAINE, comme on pouvait s'y attendre, s'effondre. Son geste a déchargé toute son énergie, mais il ne peut cependant s'empêcher de jouer une nouvelle scène, celle du meurtrier qui demande à être puni et exécuté : "il se précipita dans la chambre contiguë occupée par sa mère, et se jeta sur le lit. Il était comme fou : il me mit le pistolet entre les mains et m'engagea à le lui décharger sur la tempe. Son attitude était celle d'un profond regret de ce qui lui était arrivé".

Même si dans toutes les dépositions et dans tous les interrogatoires la scène n'a l'air de comprendre que deux protagonistes, en fait il semble bien qu'ils étaient trois. Madame VERLAINE était fort probablement présente. En effet, quand bien des années plus tard VERLAINE racontera toute l'affaire à Adolphe RETTE venu lui rendre visite à l'hôpital Broussais, il en fera une actrice du drame. Sans nul doute ce jour-là VERLAINE réécrit et invente largement l'épisode, il affabule ce que l'alcool massivement ingurgité ce 10 juillet a en bonne partie fait disparaître de sa mémoire. Il imagine en effet que sa mère essaie de le retenir après que RIMBAUD a gagné le couloir et descendu l'escalier quatre à quatre. Finalement il s'emporte, la bouscule en criant des injures : "Comme elle essayait de me barrer le passage, je l'écartai d'un mouvement si brusque qu'elle se cogna le front contre le chambranle... Ah ! je sais bien, cela paraît sauvage, mais j'avais perdu la tête : j'aurais tout tué pour ravoir RIMBAUD".

Toujours est-il qu'il aurait alors dégringolé dans l'escalier, rattrapé Arthur dans la rue et tiré deux balles sur lui. Il faut croire que VERLAINE avait alors complètement oublié que tout s'était passé dans sa chambre. Mais aurait-il pu complètement inventer la présence de sa mère ? De fait il a dû la bousculer, sans doute pour la mettre dehors de la chambre ou l'empêcher de rentrer quand il s'y est enfermé avec RIMBAUD. Et il n'est pas exclu que ce soit RIMBAUD lui-même qui ait ouvert la porte après les coups de feu.

C'est elle qui va reprendre la situation en mains. Assez de dégâts ! Il est grand temps de réagir : Arthur est blessé, Paul pitoyablement effondré. Après avoir sommairement pansé la plaie, vers cinq heures, en compagnie de VERLAINE probablement complètement dépassé par les événements, abattu, perdu, elle conduit RIMBAUD à l'hôpital Saint-Jean qui se trouve sur le boulevard Botanique de l'autre côté de la ville. On soigne et on panse la blessure qui se révèle sans grande gravité. Et, vers 19 heures, le lamentable trio rentre à l'hôtel, rue des Brasseurs. Aussitôt RIMBAUD fait part à VERLAINE de la décision qu'il avait eu le temps de méditer pendant l'aller et retour : il veut partir. Et on le comprend aisément : il faut échapper à ce détestable climat de tension et de violence. Même madame VERLAINE doit estimer que c'est la décision la plus sage

Verlaine tire plusieurs fois sur Rimbaud - 3/3

puisqu'elle lui a donné les vingt francs du voyage. Ils accompagneront Arthur RIMBAUD jusqu'à la gare du Midi. Mais sur le trajet qui y mène, voilà que tout recommence. Le premier désastre n'aura donc pas suffi. VERLAINE fait tout pour retenir son ami, mais RIMBAUD poursuit imperturbablement son chemin. Quand il arrive aux environs de la place Rouppe, VERLAINE, à en croire la déclaration de RIMBAUD au commissaire de police, le devance de quelques pas, puis revient vers lui : "Je l'ai vu mettre sa main en poche pour saisir son revolver ; j'ai fait demi-tour et je suis revenu sur mes pas". Il se sent menacé, bien à tort selon VERLAINE qui, interrogé par le juge d'instruction, donnera une toute autre version des faits, soutenant qu'il voulait seulement l'empêcher de retourner en France. C'est alors que RIMBAUD prend la fuite et s'adresse à l'agent de police Auguste MICHEL auquel il raconte ce qui vient de lui arriver. VERLAINE est appréhendé et conduit au poste de police de l'hôtel de ville. On pourrait être tenté de reprocher à RIMBAUD, lui le libertaire, d'avoir fait appel à la police et ainsi enclenché le processus qui mènerait VERLAINE en prison. Mais d'une part il devait se sentir réellement menacé par son ami qui avait déjà une première fois tiré sur lui ("VERLAINE était comme fou, il avait constamment la main dans la poche de son habit où était son pistolet ; son attitude me faisait craindre qu'il ne se livrât à de nouveaux excès", déclarera-t-il au juge d'instruction), et d'autre part comment se serait-il douté des conséquences démesurées et dramatiques qu'aurait l'interpellation de VERLAINE ?

La prison attend VERLAINE

Mais quand même, quelle lamentable affaire ! Quel mauvais fait divers destiné à figurer dans la rubrique des chiens écrasés d'un canard de province ! Quel dérisoire naufrage des rêves d'absolu ! Il est maintenant huit heures du soir. Le commissaire-adjoint Joseph DELHALLE, inspecteur de police de la ville de Bruxelles, commence par saisir le revolver de VERLAINE ainsi que la boîte contenant encore quarante-sept cartouches. Il enregistre les déclarations d'Arthur RIMBAUD, de Paul VERLAINE et de madame VERLAINE qui n'y va pas par quatre chemins et immédiatement charge, bille en tête, l'ami de son fils : "Depuis deux ans environ, le sieur RIMBAUD, vit aux dépens de mon fils, lequel a à se plaindre de son caractère acariâtre et méchant". Pour elle il ne s'agirait tout au plus que d'un moment d'égarement de Paul, rien de bien grave en somme. Une fois RIMBAUD et madame VERLAINE partis (avec l'obligation de demeurer à la disposition de la police), on transfère, pour garde à vue, le prisonnier dont on a vidé les poches au dépôt communal de Bruxelles, l'Amigo, qui se trouve derrière l'hôtel de ville. Et bien des années plus tard, VERLAINE racontera lui-même cette première nuit passée en prison : "Comme j'avais de l'argent sur moi - c'est tout, avec mes habits, ce qu'on m'avait laissé au commissariat - on me mit d'office à la pistole, ce qui au fond est bien. Mais la cellule de cette pistole, prenant air et jour par un vasistas situé trop haut, avec, dedans, deux lits, deux tables et deux chaises, toutes autres commodités, une exceptée, omises, ne me procura pas la paix comportée : un ivrogne bien mis, fléau pire, n'ayant pas tardé à partager mon sort, se rendit de toute façon insupportable la nuit. Et du dehors, des chants, des cris, des braillements, parvenaient jusqu'à des heures très avancées. Des airs surtout de *La Fille de la mère Angot*, alors dans la fleur de sa nouveauté... belge, me tympanisèrent jusqu'à l'aube".

Sans doute que VERLAINE ne s'est pas encore bien rendu compte dans quelle galère il s'est engagé. Maintenant la prison l'attend...